



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La municipalité souhaite renouveler le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour l'année scolaire 2020-2021.

Les enfants des classes de CM1 et CM2 (nés en 2010 et 2011) et domiciliés à Dolomieu peuvent se présenter au CMJ.

Le Conseil Municipal des Jeunes est une instance citoyenne de réflexion, d'information, de propositions et d'échanges entre la municipalité et les jeunes, sur des questions d'intérêt communal.

L'objectif est entre autres de permettre aux enfants l'apprentissage de la citoyenneté, dans un cadre convivial de proximité et d'écoute.

Le CMJ sera composé de 10 enfants maximum, qui seront élus par les CM1/CM2 de leur école (école Elie CARTAN et école des FORGES).

Les réunions du CMJ se dérouleront une fois par mois, le samedi de 10h à 11h30, en présence d'un élu de la commission Vie scolaire / Jeunesse / Santé / Restauration collective, et d'un bénévole.

Aurélie Charrel, adjointe, et Delphine Hartmann, Maire de Dolomieu, se rendront ce vendredi 9 octobre dans les classes, pour expliquer aux enfants l'objectif et le fonctionnement du CMJ.

Un formulaire d'inscription sera distribué en classe.

Candidatures à déposer avant le 16 octobre minuit **au professeur ou à envoyer par mail à aurelie.charrel@dolomieu.fr**

